



Semaine du 21 au 27 octobre 2024

Réunion du Bureau de la FNCC du 22 octobre. Accueillie au siège de l'Association des Maires de France à Paris, la réunion du Bureau a été l'occasion de faire un point sur le calendrier avec la rencontre territoriale à Toulouse du 25 octobre, les rencontres et formations à la Réunion du 28 octobre au 2 novembre et le Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre. Les membres du Bureau ont également pu faire un état des lieux des groupes de travail en cours à la Fédération sur le cinéma et sur la liberté de création et évoquer la formation d'un nouveau groupe autour de l'intelligence artificielle. Il a enfin été question de la préparation de la participation de la FNCC au premier Conseil national des territoires pour la culture depuis la réinvestiture de Rachida Dati, prévu le 28 novembre.

Auditions : Budget culture du PLF 2025 et Pass culture. A l'occasion de la réunion du Bureau, les élu.es de la FNCC ont pu auditionner le Député Jérémie Patrier-Leitus (Horizons, Calvados), rapporteur pour avis du programme "Patrimoines" de la mission culture du PLF 2025, qui a évoqué le budget préservé du ministère de la Culture et a rappelé le rôle essentiel des collectivités dans le financement de la culture à l'heure de l'annonce d'une baisse de leurs dotations budgétaires. Pour le Pass culture, ils ont également pu entendre Renan Benyamina, directeur du développement, Julie Leroy, responsable de développement territorial ainsi que deux jeunes ambassadeurs à propos du travail de développement et d'implantation du dispositif depuis 2021, de son budget et de l'organisation des équipes mais aussi des perspectives d'évolution.



Rencontre avec le président de Sites et cités remarquables. Jeudi 24 octobre, le président de la FNCC, Jean-Philippe Lefèvre, s'est rendu au Salon international du patrimoine culturel qui se tient au Carrousel du Louvre jusqu'au 27 octobre et « permet la fédération de tous les acteurs du secteur, derrière une seule bannière, la reconnaissance et la valorisation des métiers d'art et du bâti, au niveau local, départemental, régional, national et international ». Cela a été l'occasion d'une rencontre avec Martin Malvy, le président de Sites et cités remarquables de France. Ils ont notamment évoqué ensemble les convergences entre les deux fédérations sur l'évolution des villes et pays d'art et d'histoire, l'entretien et le financement du patrimoine religieux mais aussi l'adaptation des sites urbains anciens aux besoins de logements.



Une table ronde sur l'avenir du spectacle vivant à l'Assemblée nationale.

Le 16 octobre, les députés de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale ont convié des syndicats du spectacle vivant – CGT Spectacle, SNAM-CGT, SYNAVI et SYNDEAC - pour évoquer l'avenir du secteur. Si la question du budget a fait partie des sujets de cette rencontre, d'autres enjeux ont été abordés comme ceux de la « *décentralisation, d'écritures de nouvelles formes, de relations aux territoires, de compréhension du monde rural, de la place des équipements labellisés, etc.* ». Les questions de la censure dans le secteur et du Pass culture - qui seront les thématiques des tables rondes de la FNCC au prochain Salon des maires et des collectivités locales - ont également fait l'objet des échanges. [Plus d'informations.](#)

Une entrée payante à Notre-Dame de Paris pour financer le patrimoine religieux ?

Dans un [entretien au Figaro](#), le 23 octobre, la ministre de la Culture propose de faire payer l'entrée de la cathédrale Notre-Dame de Paris 5 euros aux touristes pour financer « *un grand plan de sauvegarde du patrimoine religieux* », pour un montant total de 75 millions d'euros par an. Rachida Dati indique que cette mesure ne serait pas une première en Europe et ajoute que « *Notre-Dame de Paris sauverait [ainsi] toutes les églises de Paris et de France* ». Dans un [communiqué](#), la cathédrale Notre-Dame a souhaité rappeler sa position en faveur de « *la gratuité d'accès aux cathédrales et aux églises* ».

Aix-Marseille-Provence : première édition du Salon du livre métropolitain.

La Métropole renforce sa politique autour de la lecture publique. Après l'évènement « *Lecture par nature* » initié en 2017, elle organise son premier salon du livre. Ce rendez-vous, gratuit, consacré à la littérature du pourtour méditerranéen se déroulera du 25 au 27 octobre à la citadelle de Marseille et mettra à l'honneur l'Espagne. « *J'ai souhaité mettre en valeur non seulement le livre mais également l'écosystème particulièrement dynamique sur notre territoire et si précieux pour la transmission de la culture, des imaginaires et des savoirs* » s'est réjoui Martine Vassal, présidente de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. [Plus d'informations.](#)



Villeneuve-la-Garenne (92) : jumelage culturel avec le musée du Louvre.

A Villeneuve-la-Garenne, le projet "Le Louvre chez vous" fait sa troisième rentrée. Ce programme culturel s'appuie sur une convention signée entre la Ville et le musée à l'initiative de la préfecture de la région Île-de-France. Il se déploie dans les structures locales comme la médiathèque, les centres de loisirs ou encore les écoles et les maisons de retraite. L'objectif est « *d'échanger avec les Villegarennois autour d'œuvres choisies, leur permettre de s'exprimer quelles que soient leurs cultures, leurs connaissances et faire en sorte, si ce n'est pas déjà le cas, qu'ils puissent s'approprier ce riche patrimoine commun* ». [Plus d'informations.](#)

Moëlan-sur-Mer (29) : appel à projets pour la réalisation d'une fresque sur la mairie. La Ville de Moëlan-sur-Mer lance un appel à projets visant à la réalisation d'une fresque sur un mur de la mairie qui doit « évoquer les valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité, en harmonie avec l'identité locale et les aspirations de la population moëlanaise ». La fresque sera réalisée le 9 décembre 2024, date qui correspond à la Journée de la laïcité. La municipalité souhaite, par ce projet, « promouvoir les valeurs républicaines et dynamiser l'espace public à travers les arts urbains » tout en renforçant « les liens entre les habitants et leur environnement ». La date limite de soumission des projets est fixée au 10 novembre. [Plus d'informations.](#)



Un guide pour mettre en valeur les bâtiments labellisés "Architecture contemporaine remarquable". A l'occasion des Journées nationales de l'architecture qui se sont tenues du 18 au 20 octobre 2024, le ministère de la Culture a lancé le guide "Architecture contemporaine remarquable" édité par les Editions du Patrimoine du Centre des monuments nationaux pour valoriser le label de même nom créé en 2016 et qui réunit aujourd'hui plus de 1 700 édifices sur tout le territoire. Frédéric Haboury, adjoint à la sous-direction de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie au ministère de la Culture, explique que « l'objectif est simple : il vise à mieux faire connaître l'architecture contemporaine à nos concitoyens, car ceux-ci la méconnaissent trop souvent ». [Plus d'informations.](#)

9e édition des Nuits de la lecture sur le thème des patrimoines. La prochaine édition des Nuits de la lecture organisée par le Centre national du livre se tiendra du 23 au 26 janvier 2025. Le thème retenu cette année est celui des patrimoines, personnels ou collectifs, évoqués par les œuvres littéraires ou encore les lieux patrimoniaux qui inspirent les auteurs et les lecteurs. Un livret regroupant des textes classiques et contemporains sur la thématique ainsi qu'une bibliographie de cinquante titres seront mis à disposition pour préparer les animations. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour tout porteur de projet engagé en faveur de la promotion de la lecture. Une inscription avant le 11 décembre assurera une visibilité optimale. [Plus d'information.](#)



Crécy-en-Ponthieu (80) : Le Cyrano, un "petit cinéma" rural implanté depuis les années 1960. A Crécy-en-Ponthieu, commune de 1 350 habitants, le cinéma municipal le Cyrano résiste au temps qui passe depuis près de 60 ans. Le cinéma mono-salle appartient à la commune mais est géré par une association. Deux salariés, une médiatrice culturelle et un projectionniste, accompagnés de bénévoles, le

font fonctionner au quotidien. Sur le budget global de 150 000 euros, la structure compte 20 000 euros de subventions de la Région Hauts-de-France et 14 000 euros de la Communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre. Si l'objet premier est la diffusion, la finalité du lieu est « *de conserver et développer une vie sociale et culturelle dans la commune et pour les habitants des alentours* ». [Plus d'informations](#).

Communauté de communes du Val d'Amour (39) : un "cycle-forêt" au croisement de la culture et de la nature. Du 24 septembre au 29 octobre, la Communauté de communes du Val d'Amour organise un cycle culturel intitulé "La forêt à Chau(x)d : regards croisés entre passé et avenir". Plusieurs événements se succèdent sur tout le territoire pour « *réfléchir sur le lien entre l'homme et la nature* » en partenariat avec le Département du Jura, la Région Bourgogne Franche-Comté, le ministère de la Culture et l'Union européenne. La programmation, entièrement gratuite, se compose de quatre temps forts : un "ciné-blabla", une lecture musicale (*photo : Compagnie Préface*) mais également une table ronde sur les pratiques de gestion forestière et un atelier pratique de vannerie sauvage. [Plus d'informations](#).



Agenda

Du lundi 28 octobre au mercredi 2 novembre 2024 à La Réunion

- Séminaires de formation et d'échange

Mardi 29 octobre 2024 en ligne

- Réunion avec la Direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture

Mercredi 13 novembre 2024 à Paris

- Réunion du Bureau du Conseil national des professions du spectacle (CNPS)

Du mercredi 13 au vendredi 15 novembre 2024 à Angers

- Assises nationales des Départements de France

FNCC
81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne
Tél : 04 77 41 78 71
www.fncc.fr - contact@fncc.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC